



Changement de statut étudiant -salarié

Par **rondhi**, le **05/04/2012** à **09:44**

Bonjour,

je vous écris car ma copine d'origine Africaine, vient de se faire refuser le changement de statut étudiant-salarié.

En effet, elle a signé un CDD en auxiliaire puéricultrice, et a déposé un changement de statut auprès de la préfecture, qui a refusé de changer son statut d'étudiant en salarié, au motif que le CDD est trop court. De plus, son titre de séjour étudiant a expiré, ça fait 2 mois environ. Quels sont les possibles recours pour elle?

1/ Elle va s'inscrire dans un établissement universitaire, pour avoir son inscription. Pourra t-elle faire une demande de prolongement de statut étudiant, vu que sa demande de changement de statut a été refusée?

Si son statut étudiant est prolongé, alors elle pourra rechercher tranquillement un CDD long ou un CDI.

2/ Autre option: Si elle obtient rapidement un CDD long ou un CDI dans sa formation, pourra t'elle refaire la demande d'un changement de statut?

3/ Existe t'il un autre titre de séjour provisoire qu'elle peut obtenir?

4/ Elle peut décider de rentrer dans son pays (pour un petit temps), et se réinscrire dans une université française. Aura t'elle la possibilité de réobtenir un titre de séjour étudiant?

Merci d'avance pour vos réponses. C'est urgent.

Par **P.M.**, le **05/04/2012** à **13:02**

Bonjour,

Je vous conseillerais de vous rapprocher d'une association d'aide aux étrangers...